



Analyse et conditions du déploiement d'un dispositif d'accès aux loisirs pour les personnes handicapées dans le Doubs (SLCV – ADAPEI)

Rapport final, mars 2018

Document n°1

Christian GUINCHARD – MCF – HDR en Sociologie

Contact : christian.guinchard@univ-fcomte.fr

Thomas DEFAUT – Master en Sociologie

Laboratoire LASA – EA 3189

Alexandre MOINE – PR en Géographie

Contact : alexandre.moine@univ-fcomte.fr

Laboratoire Théma – UMR 6049 CNRS



Dans le cadre d'un appel à projet « Action innovante 2016 »

Sommaire :

1. Positionnement méthodologique	3
Le lieu comme point de départ de l'analyse	4
La mobilité est indispensable pour lier les lieux.	6
La motilité détermine la mobilité	7
2. Analyse du dispositif SLCV de Besançon	9
Se déplacer vers le local du SLCV, un engagement	9
Des déplacements autonomes mais contraints	11
Le local du SLCV, lieu vécu, représenté, protecteur	11
<i>La dimension morphologique du SLCV : un lieu neutre</i>	12
<i>La dimension praxéologique du SLCV : un espace communautaire qui crée la proximité</i>	18
<i>Un lieu de passage formel et informel</i>	22
<i>La dimension structurelle du SLCV : l'importance des gens, une alchimie complexe</i>	24
Les lieux de loisir hors du local SLCV et la mobilité	29
<i>Se déplacer vers des lieux de loisir, un accompagnement souvent indispensable</i>	29
<i>Les déplacements sont des moments privilégiés qui créent du lien</i>	31
Recommandations autour du fonctionnement du SLCV	32

L'ADAPEI a engagé depuis 2009 une véritable politique d'accès aux loisirs et plus globalement à des temps libres choisis (SLCV). La réussite du projet « Les personnes handicapées intellectuelles auteures de leur temps libre : Un service départemental coordonné » questionne son élargissement à l'échelle du Département du Doubs. Saisissant l'opportunité de l'appel à projet « Actions innovantes 2016 » du CNSA, l'ADAPEI a obtenu le financement d'une étude sur la mise en place de ce service à l'échelle du Département du Doubs, en tenant compte des spécificités territoriales locales de chaque site.

1. Positionnement méthodologique

Dans le cadre de ce projet, géographie et sociologie s'appuient l'une sur l'autre afin de recueillir les éléments nécessaires à la caractérisation du déroulement des actions de temps libre dans leurs dimensions géographiques et sociales (importance de l'espace, motilité, mobilité, qualification¹ des lieux et des personnes au travers des interactions).

Dans un premier temps, il s'agit de comprendre le fonctionnement du dispositif SLCV bisontin :

- Il s'agit tout d'abord de recueillir un ensemble de données et informations permettant de caractériser le projet SLCV bisontin et notamment sa dimension spatiale. Différentes échelles sont analysées sur la base de fichiers d'usagers, de bénévoles, et au regard des lieux dans lesquels se sont déroulées un certain nombre d'activités. Il s'agit de cartographier, lieux de vie, lieux de loisirs et cheminements/trajets pour relier les uns et les autres ;
- Nous analysons également le fonctionnement du local SLCV et interrogeons sa dimension spatiale, par le biais d'observations in-situ. Nous interrogeons les usagers pour comprendre le vécu autour des déplacements pour se rendre sur place, l'importance de ceux effectués à partir du local à la journée, ou encore le fonctionnement du lieu lui-même et les places des uns et des autres ;
- Nous décryptons ensuite la manière dont sont vécus les loisirs par les usagers, dans leur dimension spatiale (déplacements, distances), en nous appuyant sur l'enquête des sociologues. Il s'agit de comprendre quel rôle jouent les déplacements dans l'accès aux loisirs ;
- Enfin, nous analysons un ensemble de lieux, en interrogeant les bénévoles qui accompagnent les usagers, afin de comprendre de quelle manière ils sont investis dans leurs dimensions intrinsèques (Voir méthodologie ci-après). Nous complétons ces informations en interrogeant des usagers sur leur rapport aux lieux de loisir qu'ils fréquentent.

Dans un deuxième temps, au vu des conclusions relatives au fonctionnement du SLCV bisontin, nous traitons les données et informations décrivant les sites de Pontarlier, Morteau, Maîche

¹ Il s'agit ici de la qualification (ou de la disqualification) sociale des personnes et des lieux telle qu'on peut la comprendre à partir des travaux de Goffman sur la stigmatisation (Goffman, 1968, 1975, 2013).

et Montbéliard. Sur la base des résultats des enquêtes de sociologie, nous questionnons la faisabilité de la mise en place d'un dispositif SLCV à l'échelle du Département du Doubs en :

- Spatialisant les lieux de vie et les lieux de loisir et en comparant ces derniers à ceux fréquentés dans le cadre du dispositif SLCV ;
- Identifiant des lieux potentiellement intéressants au regard des conclusions tirées de l'évaluation du dispositif bisontin ;
- Interrogeant les représentations des usagers, des familles et des bénévoles, relatives aux loisirs, aux lieux à privilégier, aux déplacements en jeu, etc.

Ces deux phases d'analyse doivent nous conduire à proposer des recommandations pour asseoir le dispositif bisontin et surtout pour développer cette initiative dans les autres antennes du Doubs. On aura compris que les dimensions spatiales en jeu sont au centre de nos interrogations. En effet, l'accès aux loisirs sous-entend de se déplacer, ce qui implique une mobilité et en amont une motilité, mais aussi d'investir des lieux où d'autres personnes se trouvent. Il s'agit donc de s'interroger sur la manière d'aller vers les lieux, d'aborder et de vivre les lieux, et finalement de vivre les loisirs de manière plus ou moins optimale.

Le lieu comme point de départ de l'analyse

Le lieu est unique, du point de vue de ses coordonnées, et il peut devenir ce que l'on appelle le point de passage obligé (PPO), c'est-à-dire le point qui permet à tous les actants de s'engager dans le réseau. En ce sens, on peut considérer que pour un certain nombre des usagers inscrits, le local du SLCV se révèle dans l'espace géographique plus large et devient important, visible, pratiqué, à plusieurs échelles :

- Le lieu est situé, il n'existe qu'en référence à l'individu, et plusieurs lieux se trouvent finalement en relation par le biais des déplacements des individus. Il s'agit donc de l'atteindre à partir des lieux de vie initiaux ;
- Il devient ensuite le point de départ d'activités qui vont se dérouler dans sa plus ou moins grande proximité ;
- Il est en lui-même lieu de vie temporaire dont l'agencement peut être analysé, ainsi que la manière dont il est utilisé.

Selon Michel Lussault, « le lieu est la plus petite unité spatiale complexe » (Lussault, 2007) ; il est en ce sens un sous-système du système territoire (Moine, 2007) en lien avec le projet SLCV. Mais le lieu n'existe que par rapport aux usagers et à une dynamique en cours, celle du projet ; c'est à la fois là où quelque chose se trouve (le local) et là où quelque chose se passe (l'accueil journalier), et enfin là où quelque chose se fixe (Lussault, 2007), ce lieu revêtant une importance aux yeux des utilisateurs. À ce titre, le lieu va revêtir les attributs du territoire, il est vécu, perçu, et même représenté ; ainsi « la dimension sociale est une condition essentielle d'existence du lieu » (Lévy et Lussault, 2003) et nous allons l'interroger. En ce sens nous

posons que le lieu permet la relation de soi au monde et de soi aux autres ; celle-ci est construite par un discours joignant les éléments subjectifs et objectifs du lieu et de la communauté.

Les lieux se distinguent donc par une différenciation qui s'opère à travers trois types de composantes :

- Le cadre physique et matériel, il s'agit du local d'accueil, mais aussi de l'ensemble des lieux qui vont constituer le support des activités et qu'il va s'agir de caractériser (sortie sportive, balade en forêt, sortie en boîte de nuit, concert, etc.) ;
- Les fonctions et les usages, c'est-à-dire la manière d'utiliser ces lieux, seul ou à plusieurs, temporairement ou durablement, entre soi ou en présence de tiers, etc. ;
- Les significations projetées par ceux qui les fréquentent, que ce soit les usagers, ou les autres personnes qui fréquentent le même lieu et peuvent de ce fait constituer un intérêt (faire comme eux) ou au contraire une contrainte (leur regard peut déranger).

Cela ne conduit pas pour autant à une vision individuelle, mais bien à des représentations qui ont alors une importante dimension collective. Il s'agit alors d'analyser les schémas d'interdépendance qui lient les individus et les lieux, ceux-ci étant alors considérés comme un produit social en constante interaction avec la société. Chaque lieu peut ainsi être caractérisé et analysé pour ce qu'il représente temporairement pour des usagers, il sera alors plus facile de s'interroger sur les lieux potentiellement à investir, en fonction des publics accompagnés.

En fin de compte, d'après R. Besson (2012), ces différentes approches se rejoignent sur trois points :

- La nature des lieux est profondément sociale, et les fondements sont autant « objectifs » et matériels que « subjectifs » et narratifs ;
- Les lieux s'inscrivent dans une très forte logique d'interdépendance ; ils sont de ce fait des interfaces qui condensent et structurent l'interaction ;
- Le lieu est unique, il est de ce fait un signe distinctif de l'inscription des systèmes d'acteurs en interaction dans l'espace, par le biais des objets, en l'occurrence dans ce projet, qu'ils utilisent.

En combinant ces trois entrées avec des dimensions structurelles de l'intégration (fréquentation d'un lieu), praxéologique (activité qui se déroule en un lieu), et cognitive (discours à propos du lieu), on peut maintenant dégager quatre grilles de lecture liées entre elles :

- La dimension morphologique du lieu, c'est-à-dire sa dimension physique caractérisée par sa forme, sa taille, son accessibilité, sa connectivité, etc. ;

- La dimension fonctionnelle du lieu (horaires d'ouverture, restriction d'entrée, etc.) et la composante praxéologique, c'est-à-dire les activités qui s'y déroulent, les comportements associés à cet ensemble variant encore une fois dans le temps long et court ;
- La dimension symbolique et les discours à propos des lieux qui vont être fréquentés ;
- La dimension structurelle des interactions qui s'y produisent, c'est-à-dire la fréquentation du lieu et les caractéristiques des personnes qui le fréquentent. Ceci est d'autant plus important dans le cadre du handicap mental, que les travailleurs sociaux disent qu'ils « *essaie(nt) toujours de trouver des lieux où on sent qu'il y aura une bienveillance* » (Defaut, 2016).

Le lieu est donc finalement appréhendé comme une plateforme d'interaction sociale (Besson, 2012), « ce ne sont pas les frontières qui définissent le lieu, mais les attributs spécifiques que lui portent des individus ou des groupes donnés », ce qui nous permet de lier les individus et l'espace à un moment donné, en fonction des activités proposées par le SLCV et comme nous le verrons, des comportements qui s'affichent dans le lieu situé rue de Dole.

La mobilité est indispensable pour lier les lieux

L'une des avancées de la loi du 11 février 2005 dans son article 2 est l'adoption d'une définition commune du handicap : « Il constitue une restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »².

En ce sens, les situations de handicap psychique, cognitif et mental n'échappent pas aux ambitions de la loi française de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Dans ce cadre, la formulation de préconisations suppose de mieux comprendre et de mieux analyser, au préalable, les difficultés rencontrées par les personnes concernées par ces situations de handicap. On peut alors envisager le handicap comme une pathologie spatiale, au sens où le cadre bâti urbain n'apparaît pas adapté aux populations déficientes. Ainsi, l'expérience urbaine crée les conditions d'une existence publique (Mongin, 2005) ; elle sous-entend un passage constant des individus de leur espace privé (chez soi) vers l'espace commun et inversement. En sortant de chez eux, deux processus se façonnent : l'extériorisation, d'une part, et l'exposition du corps, d'autre part. En parallèle, Mathilde Mus (Mus, 2010) explique dans sa thèse que « les lieux du handicap ont évolué pour passer du corps comme lieux de la maladie (le corps comme objet impur), à la société responsable (naissance de l'état providence) pour finalement être actuellement envisagé comme un processus interactif entre un corps déficient et un territoire inadapté ».

Il est admis qu'une personne handicapée mentale est porteuse de manière permanente d'une déficience intellectuelle dont l'origine peut être très diverse. Cette déficience provoque un

² Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

handicap car elle touche à différentes fonctions : la compréhension, la mémoire, l'analyse des situations, la prise de décisions... (Devoldere, 2001). La mobilité met alors en jeu des lieux liés entre eux, qui mobilisent de nombreuses représentations, au-delà de leurs configurations plus ou moins complexes. Ainsi, les lieux de loisirs, une place ou un jardin public, se révèlent en fonction d'impressions forgées par les usagers sur la base de vécus antérieurs qui favoriseront plus ou moins l'envie de s'y déplacer, etc.

A cette envie d'aller vers, s'ajoutera le déplacement en lui-même qui nécessitera un ensemble d'effort. Car se mouvoir « c'est mobiliser des compétences individuelles dans un espace collectif, et la maîtrise de compétences sociales (autonomie, communication, affirmation de soi et adaptation) est primordiale » (Nogues, 2015). C'est en ce sens que nous pensons que la mobilité est sous-tendue par des intentions qui dépassent largement le cadre des aménagements et convoquent des dimensions plus complexes de l'être humain. Certaines personnes ont peu d'autonomie mentale et psychique pour prévoir un déplacement dans ses dimensions essentielles (espace et temps), il leur faut alors être accompagnées, d'autant que ces deux dimensions évoluent sans cesse.

La motilité détermine la mobilité

L'accessibilité ne peut se limiter à la mise en conformité du cadre bâti³. Pour les personnes handicapées mentales par exemple, mais au-delà pour tous types de publics, l'accessibilité doit également s'entendre comme la possibilité pour elles de pouvoir accéder à la compréhension de leur environnement, à pouvoir s'y repérer et s'y déplacer facilement. Il s'agit bien de réduire les difficultés liées à la déficience intellectuelle afin de permettre aux usagers d'exprimer pleinement leurs capacités. En ce sens, vont se poser des questions qui sont fondamentalement liées à une succession de lieux à atteindre, nécessitant une succession de déplacements et de choix à engager.

La loi du 11 février 2005 a pour ambition de rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement (cadre bâti, voirie, espaces publics, systèmes de transport et leur intermodalité). Ceci étant, comme le montrent les travaux de Vincent Kaufmann (Kaufman, 2002, 2008, 2010), la seule approche physique de la mobilité autour de la notion d'accessibilité, ne rend pas compte de la complexité des situations qui sont rencontrées par les usagers, et il apparaît que « la motilité est un prérequis pour l'intégration sociale et son insuffisance ou son absence peut provoquer l'exclusion sociale » (Kaufman, 2015). Si nous reprenons la définition de la motilité, celle-ci postule l'échelle individuelle, « comme la façon dont un acteur s'approprie le champ des possibles en matière de mobilité et l'utilise pour développer des projets personnels » (Kaufmann, 2002). Elle intègre donc une approche de la mobilité fondée sur la personne, sur ses compétences, sur ses perceptions et sur ses projets ; autant de dimensions qui sont évidemment peu mises en valeur lorsqu'on accompagne des usagers handicapés, auxquelles nous ajouterons le vécu individuel en des lieux qui constituent des points de passage obligés (comme les pôles d'échange par exemple), ou encore les représentations individuelles projetées de ces lieux, qu'il s'agit de comprendre.

³ Guide pratique de L'accessibilité : Pour vous accompagner dans vos démarches en matière d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap mental, UNAPEI, 2009, 39 p.

Une expérience mise en place autour de la question de l'insertion, consistant à utiliser des grilles destinées à évaluer les compétences, les perceptions et le projet envisagé (Nogues, 2015), nous amène à penser que les travailleurs sociaux pourraient utilement développer des outils simples qui permettent de cerner les compétences, les perceptions et les projets des usagers (les trois déterminants de la motilité) afin d'accompagner leur mobilité. Les thèmes retenus sous la forme d'un tableau reposent sur ces trois dimensions :

- Tout d'abord les compétences décrites par l'évaluation des savoirs de base (permis de conduire, maîtrise des techniques de déplacement, capacité à lire, à lire un plan, un site internet, etc.), des ressources techniques et financières (possession d'un véhicule, de titres de transport, etc.) ;
- Ensuite les perceptions sous la forme des expériences vécues à décrire autour de l'utilisation des transports (utilisation, fréquence, articulation, autonomie), des situations réellement vécues (lieu de vie, cheminements habituels, soutiens, situations problématiques rencontrées, etc.), des représentations ancrées. Yvon Le Caro relève par exemple que les personnes handicapées construisent des topologies fonctionnelles très précises, distinguant les parcours qui leur permettent une pratique gratifiante, de ceux qui risquent de leur poser un problème (Le Caro, 2011).
- Enfin, le projet ou plus modestement la projection vers la mobilité proposée qui va souvent impliquer le travailleur social qui aura tenu compte des dimensions précédentes. Cette projection va permettre la réalisation de mobilités marginales, mais ô combien importantes pour les usagers qui les réalisent. Elles permettent de sortir de la relégation, de l'isolement, de situation de repli...

Il importe de préciser ici, comme nous le verrons lorsque nous présenterons un peu plus précisément la méthodologie ethnographique que nous avons utilisé, que l'ancrage en un lieu – et donc le lien entre la sociologie et la géographie – a été déterminant. C'est grâce à cette double approche que nous avons pu surmonter des difficultés qui n'auraient pas manqué de se poser si nous n'avions pas voulu partir du lieu mais des caractéristiques des personnes qu'il réunit. En effet, une approche plus conventionnelle de pure sociologie, basée essentiellement sur des entretiens, aurait été mise en échec par les difficultés d'expression des usagers. Elle ne nous aurait pas appris grand-chose des ajustements concrets qui permettent à ces personnes de se tenir co/présentes dans le segment de leur vie sociale qui se constitue ici. Dans notre travail, sans se confondre, les deux approches s'enrichissent dans la co/construction d'une perspective particulièrement pertinente sur le SLCV.

Ces précautions méthodologiques posées, nous allons maintenant nous attacher à comprendre le fonctionnement du dispositif SLCV de Besançon et la manière dont l'accès aux loisirs est vécu par les bénéficiaires. Cela implique de comprendre les déplacements des uns et des autres, la manière dont les lieux sont investis.

2. Analyse du dispositif SLCV de Besançon

Se déplacer vers le local du SLCV, un engagement

Développer un projet hors les murs nécessite inévitablement de se déplacer. Comme cela a été mis en évidence dans la partie méthodologique, un certain nombre de conditions sont nécessaires pour l'accomplissement de la mobilité :

- Une offre technique qui permet dans le cas présent à des personnes sans moyens de transport individuel, de rallier de local du SLCV ;
- Une capacité des usagers à saisir les opportunités de déplacements collectifs.

Dans le premier cas, soit les usagers sont autonomes et utilisent les transports en commun, soit ils seront véhiculés depuis leurs lieux d'hébergement. Si on considère les personnes autonomes, il s'agit donc d'évaluer si le local SLCV est facilement accessible, en fonction de la localisation des usagers.

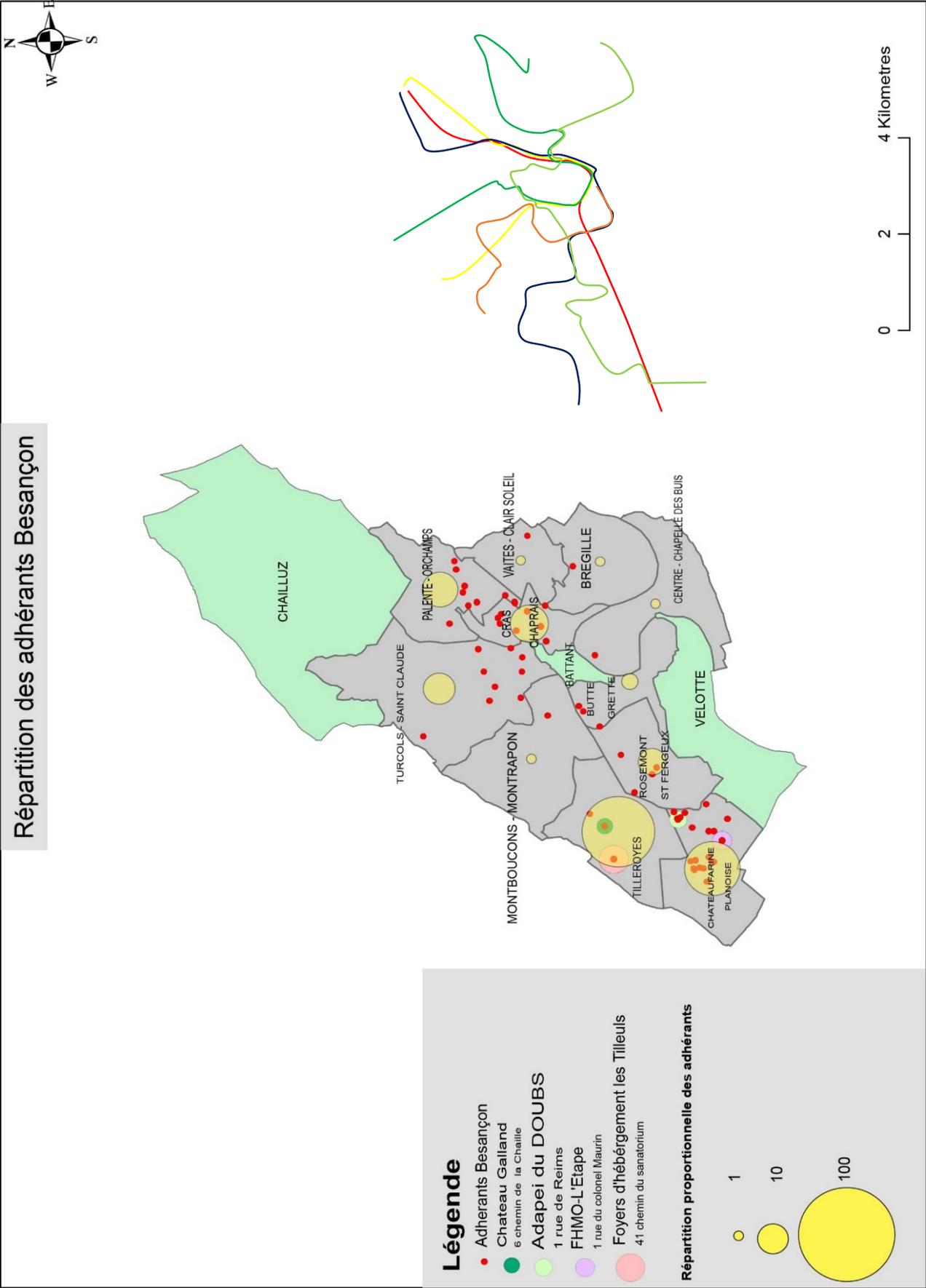
Si on considère leur répartition dans l'agglomération bisontine, on constate que les trois quarts d'entre eux sont localisés dans la ville de Besançon. Pour les plus éloignés, se posera alors la question du transport individuel, cela ne concerne que 10% des adhérents.

A l'échelle de la ville la répartition est assez homogène sur un axe allant de Planoise à Palente (Fig. 1). Plusieurs foyers accueillent des résidents qui adhèrent au dispositif SLCV, dans ce cas soit ils sont autonomes et utilisent les transports en commun pour rejoindre le local, soit ils sont véhiculés en groupe pour les moins autonomes. Le choix de localisation a obéi essentiellement à des critères privilégiant à la fois la proximité :

- Des principales lignes de bus (comme le dit une bénévole, « *Eux c'est les champions du bus hein* ») ;
- De l'hyper-centre où se situent de nombreuses ressources ;
- D'autres lieux d'accueil qui peuvent entrer en synergie (EPHAD, GEM).

Il en résulte une localisation située en bas de la rue de Dole, à faible distance du quartier Battant où se situe l'EHPAD « Le Marulaz » ainsi que le GEM « Ma rue là ». L'hyper-centre (la Boucle) est accessible en une dizaine de minutes, de même que les rives du Doubs propices aux ballades. Pour ce qui concerne le réseau de bus de ville GINKO, cette localisation permet d'accéder facilement à des lignes très transversales à la ville, qui lient un maximum de lieux de résidence des adhérents, notamment, la ligne n° 1 du tram ainsi que la ligne de bus n°4 qui permet une dépose à quelques dizaines de mètres du local. On peut ajouter la ligne de bus n°10 pour les adhérents les plus autonomes qui résident aux foyers d'hébergement des Tilleuls ou de Château-Galland, mais la distance entre la dépose et le local est de l'ordre de 800 mètres. Ceci étant, moyennant une rupture de charge la dépose peut se faire via la ligne n° 4 à quelques dizaines de mètres.

Figure n° 1 : Répartition des adhérents du SLCV sur la commune de Besançon et réseau de transport GINKO



Si on considère l'offre globale de transport, ce ne sont pas moins de 6 lignes de bus et 1 ligne de tram qui peuvent être utilisées pour accéder au local du SLCV, permettant alors de toucher la totalité des adhérents résident à Besançon., soit 90% des adhérents.

Lors des observations, et des enquêtes, l'accessibilité au dispositif n'a pas semblé pas poser de problèmes majeurs si ce n'est dans les derniers mètres lorsque les personnes sont déposées au local en véhicule individuel. Le faible nombre de places réservées ne permet pas de prendre le temps d'accompagner tranquillement les personnes jusqu'au local.

Dans les autres cas, les déplacements se font en transport en commun, on relève alors pour certains usagers un rapport à l'espace fondé sur l'identification de linéaires très précis, « en tube », qui sécurisent le déplacement. A ce titre le fait que l'accessibilité au local se fasse par des lignes assez directes sans ruptures de charges importantes est un atout certain. Ceci étant il est relevé par Amandine que « *à force de se côtoyer ils (les usagers du SLCV) savent un peu les difficultés de chacun pour se repérer, pour euh...pour communiquer et du coup, y'a une entre aide qui se met en place aussi, par rapport aux transports bus* ».

Des déplacements autonomes mais contraints

Les usagers ont une expérience très précise de la ville, mais finalement ont pressent l'existence de circuits, un fonctionnement selon des itinéraires dont on ne sort guère. Il existe certes des habitudes, mais au-delà, on ressent le besoin d'une certaine sécurité qui conduit à cela. Ainsi, par exemple, dans leurs conversations, pour indiquer à quelqu'un qui ne sait pas où se situe tel bureau d'une administration ou telle boutique, ils se réfèrent aux lieux où ils se rendent habituellement pour telle ou telle activités... De cette manière, leur expérience de l'espace de la ville se construit au plus près de repères stables, aux caractéristiques partagées, attachés à leurs pratiques habituelles. Si les usagers font quelquefois des incartades hors des tracés qu'ils suivent habituellement, c'est pour des raisons clairement définies telles que se rendre pour la première fois à un rendez-vous chez un professionnel de santé où faire un achat inhabituel dans une boutique qu'ils ne connaissent pas encore. Généralement, ils n'explorent pas la ville, n'y flânent pas pour « faire les boutiques » et ne s'y promènent pas pour la découvrir. C'est dans des cadres organisés par le SLCV qu'ils se rendent collectivement dans de grands centres commerciaux pour y découvrir de nouvelles boutiques, « faire des affaires ».

Le local du SLCV, lieu vécu, représenté, protecteur (Observation croisée sociologue/géographe in-situ)

Un ensemble d'observations ont eu lieu au sein du local SLCV, qui ont permis de comprendre de quelle manière le lieu était vécu, comment se créaient les interactions entre les différentes catégories de personnes présentes. Celles-ci ont été complétées par des entretiens sur place, des différentes catégories de personnes qui contribuent au fonctionnement du dispositif. Les constats étaient le fait qu'il n'y a pas de hasard, si le dispositif fonctionne c'est parce qu'un certain nombre de règles sont respectées. Néanmoins, il demeure une part d'autorégulation du système qu'il s'agit de comprendre de manière à tirer des conclusions qui seront réutilisées dans la perspective d'un déploiement du dispositif sur d'autres sites dans le département du

Doubs. Nous reprenons donc les principes méthodologiques présentés plus haut afin de comprendre la dynamique intégratrice du lieu, au regard de la problématique des loisirs pour tous(tes) dans le milieu du handicap mental, et nous nous appuyons sur les outils issus de la sociologie (encart méthodologique).

Méthodologie de l'observation et entretiens

Nous avons privilégié une approche de type ethnographique par observations « in situ » grâce à laquelle nous avons pu relever les conduites adoptées par les personnes co/présentes au SLCV ainsi que les interactions dans lesquelles elles s'engagent.

Ces observations se sont effectuées au cours de 22 demi-journées (l'après-midi) non consécutives (entre février et mai 2017) passées au SLCV.

Nous avons d'abord été le plus discrets possibles et nous avons tenté de nous montrer non intrusifs. Nous contentant d'abord de nous poser là en perturbant le moins possible le déroulement de la vie sociale telle qu'elle se déploie dans le local. Puis, au fil des séances, nous ne sommes pas restés passifs, notre participation à la vie locale s'est progressivement affirmée en respectant les codes au fur et à mesure que nous les comprenions. Progressivement, notre présence est en quelque sorte devenue « naturelle » et nous avons ainsi pris place dans les échanges de paroles, parfois aussi dans les jeux.

Grâce à notre ancrage, au fil du temps, nous avons pu réaliser quelques photographies pertinentes sans dérober des images et sans que les usagers prennent trop la pose.

De manière inductive, nos grilles d'observations ont été affinées au fil de notre intégration dans les lieux. Notre attention, qui portait d'abord sur les usages du lieu, s'est enrichie et nous l'avons progressivement orienté sur les rituels d'accueil à l'arrivée des différentes personnes, sur la participation aux jeux ainsi que sur les relations entre professionnels « permanents », professionnels « intermittents », bénévoles et usagers.

Ces observations se sont avérées plus fécondes que les 11 entretiens (réalisés à la fin de la période d'observation). En effet, en fonction de leurs types de handicaps, les usagers sont parfois peu loquaces et les discours recueillis dans cette situation plus artificielle que l'observation sont sémantiquement trop dispersés et nettement moins instructifs que les données recueillies lors du fonctionnement « normal » du SLCV. C'est pourquoi nous avons mis l'accent sur les entretiens des professionnels permanents et intermittents.

Nous avons donc décidé de nous appuyer essentiellement sur les observations pour construire notre interprétation de la situation et rédiger notre rapport sur la première partie de l'enquête.

La dimension morphologique du SLCV : un lieu neutre

De l'extérieur rien ne distingue particulièrement le SLCV, si ce n'est l'acronyme présent en façade, sans plus de détail, ce qui confère au lieu une certaine neutralité (Fig. 2). Ceci est important, comme nous le verrons par la suite, puisque nous nous situons dans une perspective hors les murs. Le fait à la fois de se déplacer vers un lieu en autonomie pour une partie des usagers, qui de surcroît ne reflète pas l'identité de la structure ouvre des

perspectives intéressantes. Les usagers interrogés intègrent le milieu ordinaire et ils en sont fiers, en ce sens la forme du dispositif déclenche déjà l'émergence d'une meilleure estime de soi. Ainsi, on n'est pas « stigmatisé »⁴ en se dirigeant vers le local, ce qui est important.

Figure n° 2 : Le local du SLCV vu depuis la rue de Dole



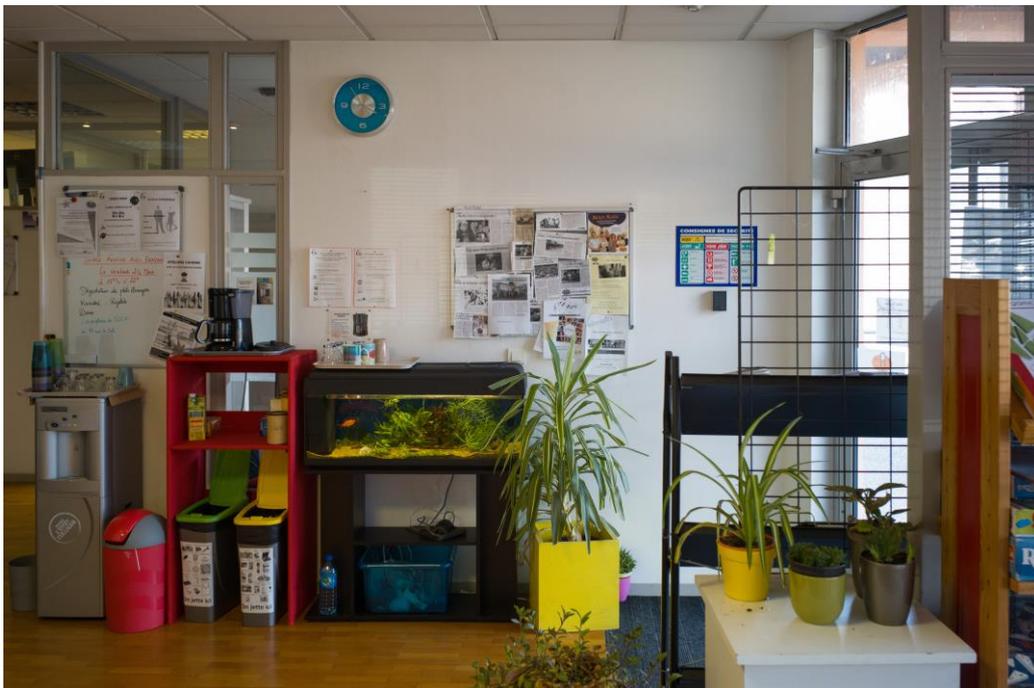
D'un point de vue purement morphologique, l'accès au lieu se fait via une entrée donnant directement sur le lieu de vie, en passant devant un tableau d'information dont le rôle est important. Il informe des manifestations à venir et rend compte des manifestations passées, photos à l'appui. Ensuite, le local est de taille moyenne, constitué d'un premier espace ouvert, à vocation communautaire, où l'essentiel des relations va se jouer comme nous le verrons plus tard. L'organisation de cette salle permet la rencontre, soit en plein centre autour de deux tables, soit autour d'un coin salon qui offre une ambiance plus intimiste mais semble nettement moins investi. La machine à café se situe dans cette pièce, il s'agit d'un objet qui participe au rituel d'accueil et permet de « casser la glace » lorsqu'un adhérent arrive et doit intégrer le groupe déjà formé.

Ensuite 4 bureaux s'organisent autour de l'espace central sans qu'aucun ne donne directement sur celui-ci. Ceux-ci sont dotés de portes qui sont rarement fermées. Un petit espace cuisine permet de réchauffer des plats et de faire la vaisselle lorsqu'un goûter a eu lieu

⁴ Un stigmaté est une caractéristique individuelle qui, selon les normes du groupe social auquel se trouve confrontée une personne, peut imposer une altération de son statut (Goffman, 1975). On retiendra qu'une caractéristique individuelle n'est jamais stigmatisante en soi, car la stigmatisation résulte de l'imposition d'une interprétation disqualifiante de cette caractéristique par un groupe social. Un attribut personnel peut être dévalorisé par un groupe et valorisé par un autre.

par exemple⁵. Les toilettes sont situées à proximité, tout au fond du local. A côté se situe un espace informatique permet d'accéder aux ressources internet et de régler ainsi certaines questions administratives ou liées à des recherches d'informations diverses. Il est à noter un parti pris qui ne saute pas aux yeux directement mais doit être relevé. La neutralité du lieu se décline également à l'intérieur sans affichage ostentatoire de réalisations, dessins ou autres objets réalisés par les usagers ici ou ailleurs... Cette neutralité du décor permet de ne pas attacher trop singulièrement les caractéristiques de l'espace aux réalisations passées de certaines personnes ou à certaines activités. Elle renforce le fait que, si le SLCV est un « lieu plein de temps » (Sennett, 2000 : 149 et suivantes), il n'affiche pas tant la mémoire du groupe qu'il ne reste, en permanence, ouvert à de nouvelles dynamiques individuelles et collectives.

Figure n°3 : Le panneau d'affichage et la machine à café à l'entrée du SLCV



⁵ Il a été évoqué, lors de plusieurs entretiens, le manque de place au niveau de la cuisine, ce qui peut minorer l'intérêt de certaines activités.

Figure n°4 : La pièce principale et son décor neutre



Figure n°5 : La salle informatique et l’affichage des plans des lignes de bus dans le couloir



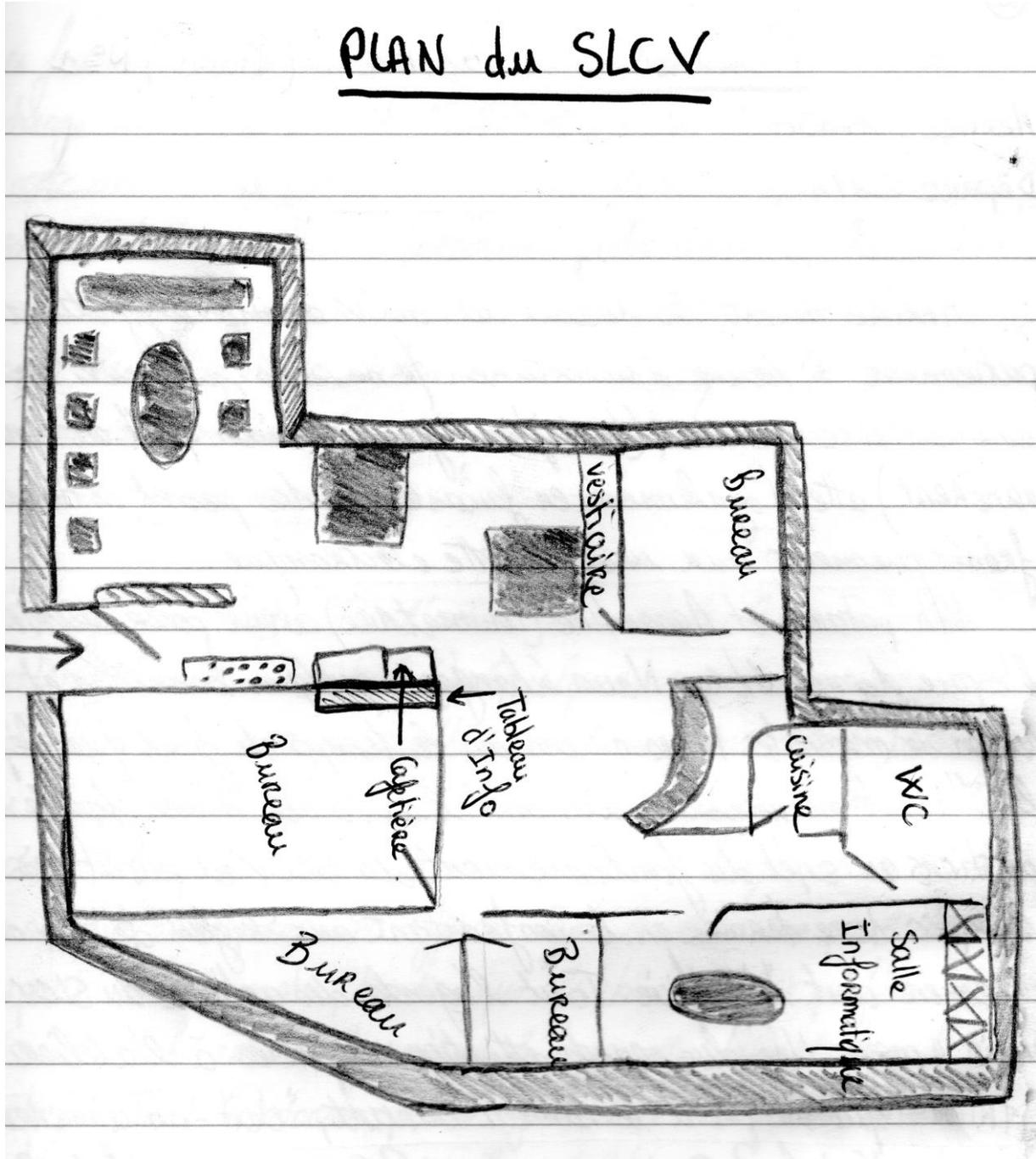
Figure n°6 : Le rangement des jeux



Figure n°7 : Un bureau



Figure n° 8 : Plan du SLCV



D'un point de vue dynamique, les personnes co/présentes circulent souvent dans le local du SLCV. Les usagers se rendent rarement dans les bureaux, sauf s'ils ont une démarche précise à accomplir avec un professionnel. Même si ils y passent du temps, les professionnels permanents ne restent pas tout le temps « au contact » avec les usagers dans les parties communes du SLCV. Ils se retirent par intermittences dans leurs bureaux pour réaliser leurs diverses tâches administratives. Ces alternances sont parfois nombreuses (nous en avons compté 11 pour l'un d'entre eux pendant une après-midi). Elles traduisent à chaque fois une modification de l'activité des professionnels (accueillir un nouvel usager, passer un coup de téléphone pour l'organisation d'une sortie...). Elles ne sont absolument pas perçues comme des ruptures des interactions plus ou moins intégrées à des stratégies d'évitement d'autrui...

En effet, les portes des bureaux restent généralement ouvertes et lorsqu'ils viennent les voir à leur bureau, les usagers se tiennent souvent sur le pas de la porte. Cette dernière restant ouverte pendant l'interaction, ce qui se dit (et ce qui se fait) est donc public. En général, lorsqu'une porte est fermée, c'est que le professionnel n'est pas présent au SLCV. Ce sont les stagiaires et les jeunes en services civiques qui restent auprès des usagers et assurent pour ainsi dire une « permanence » auprès d'eux.

Cet espace social fonctionne finalement sans réelles coulisses. En fait, une coupure entre le « travail du front » auprès des usagers et celui de « back office » est bien marquée, mais elle est temporelle plus que spatiale car c'est le matin que les professionnels se réunissent, préparent certaines activités (parfois avec des bénévoles). Il importe de noter ici qu'une grande partie du travail d'organisation et de préparation des activités offertes par le SLCV est réalisé par les professionnels le matin, hors de la présence des usagers et qu'il devient ainsi invisible un peu à la manière du temps de préparation de leurs cours par les enseignants.

La dimension morphologique du lieu est importante, ici le parti a été pris de réserver une place importante de manière à ce que les adhérents se regroupent et soient en interaction. Au final le local du SLCV est à la fois une destination de loisir (se retrouver, échanger, jouer) et une destination de « travail » pour préparer un projet de loisir. Sa morphologie se prête donc aux deux dimensions sans risque d'interférences, mais il demeure des attentes autour d'un petit espace pour les bénévoles, d'une terrasse... et d'une cuisine plus grande.

La dimension praxéologique du SLCV : un espace communautaire qui crée la proximité

La manière dont est vécu le lieu du SLCV doit être analysée avec finesse pour comprendre de quelle manière il fonctionne et ce qu'il recèle comme atouts pour organiser une offre similaire en d'autres territoires. Rappelons que la dimension praxéologique permet d'aborder la manière dont le lieu est pratiqué, utilisé... Cela tient à la fois à sa morphologie que nous venons de présenter, mais aussi à un ensemble de codes, de règles plus ou moins spontanées et/ou implicites qui permettent de vivre le lieu. Cette dimension est très importante, puisque qu'il ne suffit pas qu'il y ait le contenant (dimension morphologique) et des acteurs (dimension structurelle), tout un système d'interaction peut/doit se mettre en place pour la scène s'anime. Il s'agit d'une alchimie que nous qualifierons de complexe, qui ne peut se cerner de manière certaine et définitive, mais dont il faut cependant essayer de saisir les contours... Pour ces raisons, nous avons engagé une approche de type ethnographique dans laquelle l'observation joue un rôle central.

Si on pénètre dans le local du SLCV, on note d'emblée le tableau qui illustre dès l'entrée la dimension communautaire du lieu. Il marque un point dans l'espace autour duquel les discussions s'amorcent en fonction des nouvelles informations. Il est une sorte de point de passage obligé. Ensuite, vient le moment des salutations d'arrivées qui sont très marquées, chaque arrivant salue tour à tour ceux qui sont déjà là, alors que les départs sont moins cérémonieux. Ensuite, l'espace communautaire s'impose, c'est là que l'essentiel se joue. Même quand les professionnels interpellent certains usagers à propos, par exemple, de projets d'inscription à des activités, ce sont eux qui viennent dans la salle vers les gens et non l'inverse. Cet espace très ouvert détermine également une proximité qui joue un rôle essentiel dans les rapports entre les personnes, la promiscuité induit de fortes relations lorsqu'un sujet, même personnel, est évoqué. Il semble que cela ne pose aucun problème, au contraire. Ainsi s'échangent des conseils, des avis et quelques fois des moqueries. Mais cela demeure bon enfant et participe à la construction d'un entre soi. La forme de ce lieu est donc propice aux interactions.

Lorsque des personnes extérieures sont présentes on constate une forme « d'inattention civile »⁶ à laquelle se plient les « habitués » comme les « visiteurs ». Si ces situations ne sont que temporaires, le contraste est intéressant lorsqu'on compare le type de régulation de ces rencontres avec le déroulement habituel des interactions entre les habitués du SLCV. Les usagers relativement « ponctuels » qui ne viennent pas souvent ou ne viennent que pour certaines activités, font preuve d'une indéniable discrétion. Ainsi, par exemple, ils ne regardent pas les autres personnes présentes de manière trop soutenue afin de ne pas les froisser ; ils ne se manifestent pas trop bruyamment en essayant d'attirer leur attention afin de ne pas se montrer trop « envahissants ». On notera que ces visiteurs utilisent le SLCV comme un espace public (espace de réunion peu codé, support d'activités ponctuelle aux caractéristiques impersonnelles, bureau d'un service...). On peut penser qu'il adoptent une de ces formes de politesse qu'on mobilise généralement lorsqu'on se trouve en présence d'« étrangers ». À cet égard, leur conduite s'oppose à celle des « habitués » qui, ordinairement, hors des situations ponctuelles que nous venons d'évoquer, fondent la régulation de leur coprésence sur une forte attention réciproque. On en déduit donc qu'il existe entre les habitués et les professionnels, une attention réciproque qui est facilitée par la forme du lieu.

Afin de caractériser cette forme d'attention réciproque on peut noter que les usagers et les professionnels expriment tous (à leurs manières différentes) l'idée que ce lieu de temps libre ne fonctionne pas comme un des foyers de l'ADAPEI. On peut dire, en effet, que le SLCV est

⁶ D'après Goffman, l'« inattention civile » caractérise des interactions au cours desquelles « une première personne donne à une seconde personne suffisamment d'informations visuelles pour lui montrer qu'elle a reconnu sa présence (et cette dernière admet ouvertement l'avoir vue), mais l'instant suivant, elle retire son attention afin de signifier que cette seconde personne ne constitue pas une cible particulière de curiosité ou ne fait pas partie de ses plans » (2013 : 74). Cette forme d'attention limitée, qu'on peut considérer selon Goffman comme le « plus minime des rituels interpersonnels » (p. 74) est aussi une « forme de courtoisie » : « On baisse les yeux comme on met les codes à la place des phares » (p. 74). Elle repose sur un « droit à l'indifférence » (p. 76) d'autant plus pressant que les personnes sont spatialement proches. Il s'agit de « traiter les personnes présentes du seul point de vue de leur participation à un rassemblement, en mettant entre parenthèse leurs autres caractéristiques sociales » (p. 75). Ainsi, les lieux publics sont régulés selon des normes qui ne valent pas dans d'autres espaces, par exemple dans les entreprises ou dans les espaces privés.

un « espace interstitiel »⁷ qui n'obéit ni aux normes de l'institution mère (l'ADAPEI) ni à celles qui règnent dans les lieux publics où s'impose l'inattention civile telle que nous venons de l'évoquer. Nous ne sommes pas dans un espace social « éducatif » au sens de l'éducation spécialisée, ni dans un espace public à la manière d'un hall de gare, d'une succursale de la poste, des guichets de la FNAC... Entre l'espace normé de l'institution et les conventions qui règnent dans les lieux publics, les personnes réunies par le SLCV construisent, ensemble, un espace social dans lequel ils négocient les normes de leurs interactions. Comme nous l'avons vu, celles-ci peuvent varier suivant les moments et peuvent évoluer. Il émerge de ce que nous avons décrit en amont un « milieu » à l'instar de ce qui se produit dans la nature où l'être vivant est façonné à tous points de vue par les éléments de son environnement, ce que le naturaliste Lamarck détermine comme des « circonstances influentes » et que Canguilhem pose comme un état au-delà des notions de lutte et d'opposition (Canguilhem, 1946). Généralement, les usagers ne s'y tiennent pas de manière transitive (en étant déjà orienté vers un ailleurs et un après). On ne s'y rend pas transparent afin de se protéger d'une intrusion. On peut y déployer sa présence :

- Les professionnels permanents, les stagiaires et les jeunes en service civique se définissent en rupture avec les images d'« entrepreneurs de morale »⁸ qu'ils attribuent aux éducateurs spécialisés ainsi qu'à certains bénévoles dirigeants. Ainsi, les professionnels du SLCV (stagiaires et services civiques compris) sont envisagés par les usagers comme des « autrui significatif »⁹ et ne sont pas référés à leurs simples fonctions (même si, généralement et en fonction de leur degré d'autonomie, la professionnalité des professionnels est reconnue et si les usagers ne confondent pas les rôles des permanents, des stagiaires et des services civique) ;
- Si le SLCV est un « espace interstitiel » il n'est pas du tout une « institution totale »¹⁰ prenant en charge, à lui seul, l'ensemble des différents aspects de la vie quotidienne

⁷ Selon F. M. Trasher : « Est interstitiel ce qui appartient à un espace séparant deux réalités l'une de l'autre. Dans la nature, toute matière étrangère tend à être recueillie et à s'agglutiner dans chaque faille, chaque crevasse, chaque fente. Dans des interstices. De même, il y a dans la texture d'une organisation sociale des fissures et des ruptures. Un gang peut être analysé comme un élément interstitiel dans la structure d'une société et une zone criminelle comme une région interstitielle dans le tracé d'une ville », (Trasher, cité par Hannerz, 1983).

⁸ Pour Becker « Les normes sont le produit de l'initiative de certains individus, et nous pouvons considérer ceux qui prennent de telles initiatives comme des entrepreneurs de morale » (Becker, 1985).

⁹ On peut différencier ce que G. H. Mead nomme l'« autrui significatif » et l'« autrui généralisé » en les renvoyant aux deux formes de socialisation dans lesquels ils se constituent. Dans un premier temps, par le moyen de jeux libres où il s'identifie à des personnes importantes pour lui (ses parents, ses enseignants, etc.), l'enfant explore les attentes réciproques qui organisent son environnement. Il provoque en lui-même les réponses de sa mère, ou il reconstruit l'attitude de ses enseignants à travers des jeux de rôles spontanés. « L'autrui significatif » est cette figure singulière dont il intériorise le regard afin de mieux répondre à ses attentes. Dans un second temps, l'enfant s'engage dans des jeux de sociétés plus complexes, où il faut comprendre la conduite de chaque participant en référence à un tout articulé. « L'autrui généralisé » n'est plus une personne particulière mais un rôle qui doit être saisi dans son articulation avec d'autres, comme celui de gardien de buts vis-à-vis des rôles liés à chacune des autres positions. À cet égard, G. H. Mead affirme que « c'est seulement dans la mesure où il assume les attitudes de son groupe social organisé envers l'activité coopérative qu'un individu développe un soi complet ou qu'il maintient le soi complet qu'il a réalisé » (Mead, 2006 : 223).

¹⁰ La notion d'« institution totale », élaborée par Goffman désigne « un lieu de résidence et de travail, où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées. » (Goffman, 1969 : 41).

des usagers et on ne peut pas dire non plus qu'il ne soit qu'une partie d'une telle institution (que constituerait l'ADAPEI dans l'ensemble des services qu'elle offre aux usagers).

Dans cette perspective la forme du lieu est importante si on parle d'inclusion hors les murs : il est protégé de l'extérieur mais reconstitue un espace communautaire ouvert qui donne sur des espaces ouverts/fermés. On est à la fois à l'abri de l'extérieur (du monde sans distinction), exposé aux autres qui « adhèrent » au SLCV et forment une communauté et enfin en lien avec des professionnels par le biais de « sas » (portes des bureaux) qui peuvent ouvrir sur un espace protégé pour passer un coup de fil par exemple. Cette architecture influence la manière dont se régulent les rapports humains, les usagers doivent la majeure partie du temps s'ajuster entre eux avec leurs codes (pas ceux de l'extérieur), comme dans la rue ou dans une entreprise. Il s'agit d'un travail permanent de construction d'un accord et d'ajustements réciproques assez complexes ou la norme n'est pas donnée par des professionnels mais par les usagers eux-mêmes avec une forte auto-organisation.

Le SLCV est un lieu de loisir, mais plus que cela... il s'inscrit dans un rythme quotidien, un lieu dans une temporalité bien établie, comme un lieu de vie en fait. A ce titre, le SLCV nous rappelle que les loisirs « ordinaires » ne sont pas aussi aisés à construire que le sens commun l'imagine. Loin de ne concerner qu'une personne qui s'engage isolément à prendre ce qui lui plaît dans une vaste palette offerte à ses choix, les loisirs nécessitent la mobilisation d'un entourage qui soutient ces choix et accompagne les pratiques qu'elles appellent. Qui va au restaurant, à la piscine, au cinéma, à un concert en étant le plus souvent seul ? Ce sont des activités sociales même quand on les pratique seul ! On devrait même dire « surtout quand on les pratique seul » parce qu'on s'y adonne lorsqu'on a été éduqué, socialisé afin de savoir ce qui est bon, bien et beau... ce qui mérite d'être vu ou écouté. De ce point de vue, le travail du SLCV peut être envisagé dans une perspective « bourdieusienne », en prenant en considération le « capital culturel » (Bourdieu, 1979) implicite mais nécessaire à « l'épanouissement » des personnes par leurs loisirs. Nous devons lire la réalité des loisirs quotidiens sans s'enfermer - à la manière des classes moyennes pleines de « bonne volonté culturelle » (Ibid.) - dans le déni les cadres sociaux qui la soutiennent.

Finalement, le SLCV peut être considéré comme un lieu de coproduction permanente du lien social, puisque L'ensemble des personnes co/présentes (usagers compris) produit un travail social permanent d'ajustement réciproque afin de construire des accords ponctuels donnant sens aux activités de chacun. (Par exemple, même lorsqu'on joue aux petits chevaux on doit s'accorder sur la manière de le faire en intégrant une personne moins autonome, en s'adaptant à ce qui se passe en même temps dans la pièce parce que tel ou tel des usagers se met à chanter à tue-tête ou qu'un autre raconte une histoire sensée être drôle.) Personne n'est dispensé de ce travail qui mobilise des compétences d'interprétation et d'ajustement de manière permanente. C'est aussi cela qui donne l'impression que la patience, l'attention à autrui ne sont pas les seules caractéristiques des usagers. L'observation montre que cette ouverture laisse peu de répit et focalise une grande part de l'attention des personnes co/présentes. On est loin du confort et de l'économie psychologique que permettent des situations balisées par des « appuis conventionnels de l'action » (Dodier, 1993) ou un corpus de régulations bien établies (même si elles sont implicites). En même temps, c'est sans doute ce qui donne l'impression qu'il se passe toujours quelque chose d'inédit au SLCV.

C'est aussi, même si on est en rupture avec les cadres de l'éducation spécialisée « traditionnelle », un lieu d'apprentissage permanent pour les usagers. A ce titre, on doit dire que c'est un lieu de construction et d'expression du « souci de soi » (Foucault, 1997). On n'y parle avec les autres personnes présentes de sa santé, de ses vêtements mais aussi de son travail, de sa famille... On y apprend à faire attention à soi à travers ses liens aux autres. On y publicise aussi son rapport (parfois compliqué et même difficile) avec les rôles sociaux qu'on doit assumer face aux administrations.

Les espaces périphériques situés dans le local sont des espaces de travail consacrés à l'organisation des activités. Comme nous l'avons, ils demeurent en général ouverts et il est habituel d'échanger depuis les bureaux, avec ceux qui sont dans la salle commune. Complétant ce que nous évoquions plus haut en parlant d'un espace « sans coulisse », nous avons pu observer parfois que certaines tâches administratives sont effectuées dans la salle commune. Cela renforce la circulation de l'information, tout le monde sait ainsi ce qui se passe et ce qui se prépare. Ce monde fonctionne donc sur une coupure/frontière relativement ténue et purement fonctionnelle entre l'espace de rencontre et l'espace administratif. Cette « ouverture » traduit et renforce, pour ainsi dire physiquement, un parti pris qui consiste à laisser libres les usagers de s'organiser entre eux, sans que des codes soient définis en amont. Il en résulte l'obligation informelle de s'ajuster par un ensemble de règles non écrites qui n'existent qu'au travers de ceux qui sont présents. Ce travail nécessite des compétences dont on pense en général que les personnes handicapées mentales ne sont pas dotées.

En conclusion, si on échappe à l'enfermement dans les institutions en pratiquant l'inclusion, il ne faut pas oublier que celle-ci ne se fait pas sans une co-production de normes qui vont régir hors les murs, un espace communautaire ouvert mais codifié. Si on évolue hors les murs c'est au prix d'un travail quotidien de co-construction des normes nécessaires au bon déroulement des activités ordinaires. Du reste, cela permet de construire en quelque sorte une histoire commune sans que cela constitue une source de repli du groupe sur lui-même.

Un lieu de passage formel et informel

Le local du SLCV est aussi un lieu de passage. Il n'est pas rare que des usagers s'y donnent RDV pour repartir ensemble vers une autre destination, ou que des bénévoles retrouvent des usagers pour aller ensuite faire des courses ensemble. Au-delà du RDV, les personnes se posent, boivent un café, échangent avant de repartir. Ce lieu prend donc un sens particulier dans le parcours urbain, comme un relais qui permet d'activer des sociabilités « chaudes » entre deux sociabilités « froides » (transports publics et lieu de destination public)¹¹. Cette fonctionnalité peut poser problème lorsqu'un groupe investi de manière temporaire le local, perturbant ainsi l'équilibre ou les équilibres établis par les usagers déjà présents. Le coin salon est peu utilisé et ne joue pas le rôle de sas temporaire qui pourrait alors être le sien. Comme nous le verrons plus tard, cela peut créer des tensions temporaires entre les différents groupes d'adhérents, en fonction de l'importance de leurs handicaps.

¹¹ Pour I. Joseph, parce qu'elle est « le domaine par excellence des relations sociales entre étrangers », la rue est « l'espace des socialités froides et des liens faibles », (1995 : 12)

Dans un autre registre, qui nous mène dans tous les cas aux mêmes logiques de liens, le SLCV est qualifié de lieu de passage si l'on considère les rituels de salutation. Ainsi, tout arrivant saluera l'ensemble des personnes présentes et sera invité à prendre le café, de même toute personne quittant le SLCV saluera individuellement toutes les personnes présentes. C'est le lieu qui détermine cette attitude aussi bien que le groupe et les codes qui guident son fonctionnement. Il en ressort sans aucun doute un sentiment d'appartenance à un groupe, suivant le concept de « monde » comme une réalité collective et sociale. Il en ressort une forme de reconnaissance lorsqu'on est au SLCV et partant une véritable valorisation individuelle auprès d'autrui significatif », qui est certainement beaucoup plus difficile à obtenir en milieu ordinaire. Les rituels de salutation et d'agrégation au groupe de personnes déjà présentes dès l'arrivée d'un nouveau venu sont pleinement des actes de reconnaissance réciproque. Ils sont fortement individualisés. On ne salue pas à la cantonade. C'est bien dans un ensemble de personnalités singularisées et non avec un groupe de personnes perçues par leur seul statut qu'on s'agrège en arrivant au SLCV. L'enjeu est important : accueillir chacun, se faire accueillir par chacun, c'est s'assurer que chacun sera pris en considération, en tant qu'individu, par les personnes co/présentes et donc, le cas échéant, par le SLCV. Dans ce cadre, négliger de saluer quelqu'un peut être une cause de tension qu'il faudra s'attacher à corriger par des échanges « réparateurs »¹². En revanche, les rituels de séparation sont nettement moins importants et ne sont pas forcément individualisés. Après s'être affiliés au groupe en respectant les rituels de salutation, les refus momentanés d'engagement dans une interaction ne sont pas sanctionnés et n'ont pas à se justifier. Certains usagers peuvent s'isoler pour diverses raisons sans que personne n'y trouve à redire. Ceci étant trois types de passages se font jour :

- Le SLCV comme passage vers d'autres lieux dans une journée, ainsi Amandine précise que « *le SLCV est un peu un lieu d'étapes pour glisser jusqu'au centre-ville, je pense notamment à un monsieur qui vient des Tilleuls, il fait comme ça, il est convenu avec son équipe éducative qu'il passe un coup de fil en arrivant au SLCV pour leur dire qu'il est bien arrivé et après il glisse au centre-ville pour boire un café, faire des courses etc., pis il repasse en remontant voilà* ». Il est relevé également l'importance de la localisation pour aller ensuite vers les administrations, la position centrale est très importante ;
- Le SLCV comme passage pour construire des relations et construire « un petit monde » qui va se retrouver hors du SLCV dans des temporalités moyennes à longue, en des lieux de loisir totalement hors les murs ;
- Le SLCV comme lieu de mise en confiance pour appréhender le milieu ordinaire et créer des liens vers ce milieu, Amandine de dire « *Fred du coup il a repris confiance pour faire les démarches tout seul, il s'est rendu compte que c'était possible d'appeler directement un restau, sans qu'il y ai quelqu'un euh...bin un salarié de l'ADAPEI ou un bénévole qui passe le coup de fil à sa place etc. Du coup euh c'est chouette parce que c'est un vrai soutien) à la démarche vers...le milieu ordinaire. Faire des démarches autonomes* ».

¹² D'après Goffman « La fonction de l'activité réparatrice est de changer la signification attribuable à un acte, de transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable. » (*La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris Éditions de minuit, 1973 : 112).

Nous pouvons mettre en relation ces constats avec des travaux qui mobilisent dans une approche phénoménologique et ethnographique des lieux, les concepts de l'affect et de l'émotion. Selon Nadine Cattan (Cattan, 2014), « les émotions contribuent à identifier les identités spatiales dans une approche relationnelle qui définit le soi par les relations avec les autres, avec les événements et les objets, que ces derniers soient présents dans l'environnement proche ou bien localisés dans un ailleurs plus lointain ou étant intervenus à un autre moment ».

La dimension structurelle du SLCV : l'importance des gens, une alchimie complexe

Le local du SLCV prend bien entendu tout son sens en fonction des personnes qui vont l'investir et des interactions qui vont se créer autour des rencontres. La présence de catégories différentes de personnes peut créer des tensions ou au contraire générer des situations dynamiques qui confortent l'idée d'appartenir, comme nous le verrons, à un « petit monde », ce qui permet de rehausser l'estime de soi.

Au premier abord il est quelques fois difficile de distinguer qui est qui. Par exemple lors des ateliers informatiques il est difficile de distinguer les bénévoles des adhérents. Ensuite, on peut considérer quatre catégories de personnes qui fréquentent le local et vont s'articuler dans l'espace et dans le temps :

- Les permanents, dotés de bureaux, qui assument des tâches administratives de fond. C'est le matin que se règlent entre professionnels les questions les plus techniques, l'après-midi, les usagers instaurent leur ambiance que ne viennent pas troubler les professionnels ;
- Les bénévoles qui ne disposent pas de bureaux et investissent l'espace communautaire ou la salle informatique en fonction des besoins et des accompagnements à assurer ;
- Les « services civiques » qui se succèdent et occupent peu ou prou les mêmes fonctions que les bénévoles, si ce n'est que sur la durée de leur stage ils sont présent tous les jours ce qui n'est pas forcément le cas des bénévoles ;
- Les adhérents pour qui le dispositif SLCV est déployé.

Il s'agit une fois ces catégories identifiées, de comprendre les interactions qui vont se jouer. Ce qui frappe d'emblée, c'est l'importance que prennent certains usagers véritables moteurs et le positionnement des uns et des autres qui en découle. Sans entrer dans le détail des personnalités, on peut néanmoins affirmer que certains usagers ont un rôle moteur, ils le prennent, et très certainement de manière informelle, il leur est attribué. Cela se réfère au final à un équilibre dynamique qui peut être spontané, mais peut aussi être guidé. On pensera à la reproduction du dispositif et à la nécessité de construire le milieu hors les murs dans lequel les usagers vont évoluer. Sans qu'il soit artificiellement construit, il est indispensable de prendre la mesure de l'équilibre à mettre en place.

Lorsqu'ils restent dans les locaux du SLCV pour y discuter, y jouer ; quand ils y prennent un goûter, se font coiffer... les usagers ne sont pas absolument concentrés sur ce qu'ils font (ou ce qu'on leur fait). Ils adoptent ce qu'avec Albert Piette (Piette, 2009) on peut nommer un « mode mineur » de présence qui leur permet de recevoir de nombreuses informations sur ce qui se passe dans les locaux en même temps qu'ils font ce qu'ils sont censés faire (comme jouer aux petits chevaux par exemple). Ce fonctionnement en mode mineur est à rattacher au fait que la dynamique du lieu entraîne à être constamment en lien avec le groupe, au sein du « petit monde » ainsi créé. Malgré cela, par moment, on voit bien qu'ils jouent aussi pleinement pour le plaisir de jouer en s'oubliant dans le jeu. On retrouve pleinement le divertissement pascalien : le SLCV permet de vivre un moment de loisir comme un moment où on se divertit pour oublier le reste de sa vie. Il faut reconnaître à cet égard que, les usagers du SLCV ont une vie de loisirs (et donc de divertissement) très remplie qui ne ressemble en rien à la pauvreté des pratiques des classes populaires telle qu'elle est constatée par les spécialistes de la culture.

Figure n° 9 : S'isoler pour jouer seul avec son Smartphone



Figure n° 10 : Jouer au milieu des conversations



Figure n° 11 : Jouer est quand même une activité sérieuse



Figure n° 12 : Apprendre et assumer le souci de soi et de son corps



D'un point de vue dynamique, le jeu est important, il place les uns et les autres ensemble autour de ce qui va apparaître comme un support de médiation. Ils permettent de créer une forte attention réciproque aux handicaps des un(e)s et des autres, entre les usagers. Ainsi, on peut remarquer qu'on joue moins pour gagner que pour être ensemble. L'autre n'est ni un adversaire ni un partenaire, mais une personne singulière que l'on connaît et à laquelle on prête de l'attention et que l'on aide si besoin. En aidant celui contre lequel on joue, on se valorise également...

Lorsque des personnes moins autonomes issues d'un foyer viennent prendre le café, cela agace les bénévoles, cela gêne les usagers. On mesure alors les limites de l'espace communautaire tel qu'il a été défini. Cette situation est plus difficile à gérer que celle que nous évoquions plus haut en parlant d'usagers ponctuels et intimidés qui se montrent polis en important dans le SLCV l'inattention civile propre aux espaces publics. Lorsque viennent des groupes de personnes moins autonomes, l'auto-organisation est à l'épreuve, car ces nouveaux venus ne sont pas forcément capables de se saisir des codes informels en vigueur. L'absence de codes explicites montre ses limites. La situation est proprement embarrassante et les dangers de la stigmatisation par « contamination » (Goffman, 1975) surgissent... Ceci étant, il n'y a pas d'implosion et les habitués composent et retrouvent un nouvel équilibre mais qui demeure plus fragile.

On l'a vu, il y a une forme d'autorégulation, les professionnels n'ont pas besoin d'intervenir pour régler des conflits. Mais de ce fait, l'ambiance générale dans l'espace communautaire peut être qualifiée de « touffue », la norme (niveau sonore, interpellations directes, participation à plusieurs discussions simultanément) n'obéit plus à celle d'un espace public classique. C'est justement ce que cherchent les usagers, un « être ensemble », favorisé par la configuration des lieux, des règles propres... on gère les choses ensemble autour d'une présence collective.

A l'égard de la régulation des interactions, l'attitude des professionnels du SLCV ne recoupe que partiellement le rôle de pare-chocs sociaux protégeant les handicapés de contacts avec les « normaux » que jouent les professionnels, membres de la famille et bénévoles regroupés par Goffman sous le nom d'« initiés » (Goffman, 1975). C'est justement ce rôle habituel dévolu aux proches qu'interroge, en finesse, les professionnels et les bénévoles du SLCV. Ici, il s'agit tout autant d'assumer certains risques physiques, psychologiques ou sociaux liés aux loisirs que de protéger les usagers.

Au final le SLCV est lieu qui permet de créer et de valoriser des liens à tous niveaux, à toutes échelles :

- A tous niveaux, quelles que soient les personnes, entre usagers, avec les bénévoles, les professionnels mais aussi avec des interlocuteurs du monde ordinaire ;
- A toutes échelles, aussi bien au sein du SLCV ponctuellement dans le temps, que hors du SLCV sur des temps moyens et longs.

Associant les attentes des usagers, celles des bénévoles ainsi que celles des professionnels, chaque projet porté par le SLCV (par exemple une sortie parmi d'autres) - et le projet lui-même

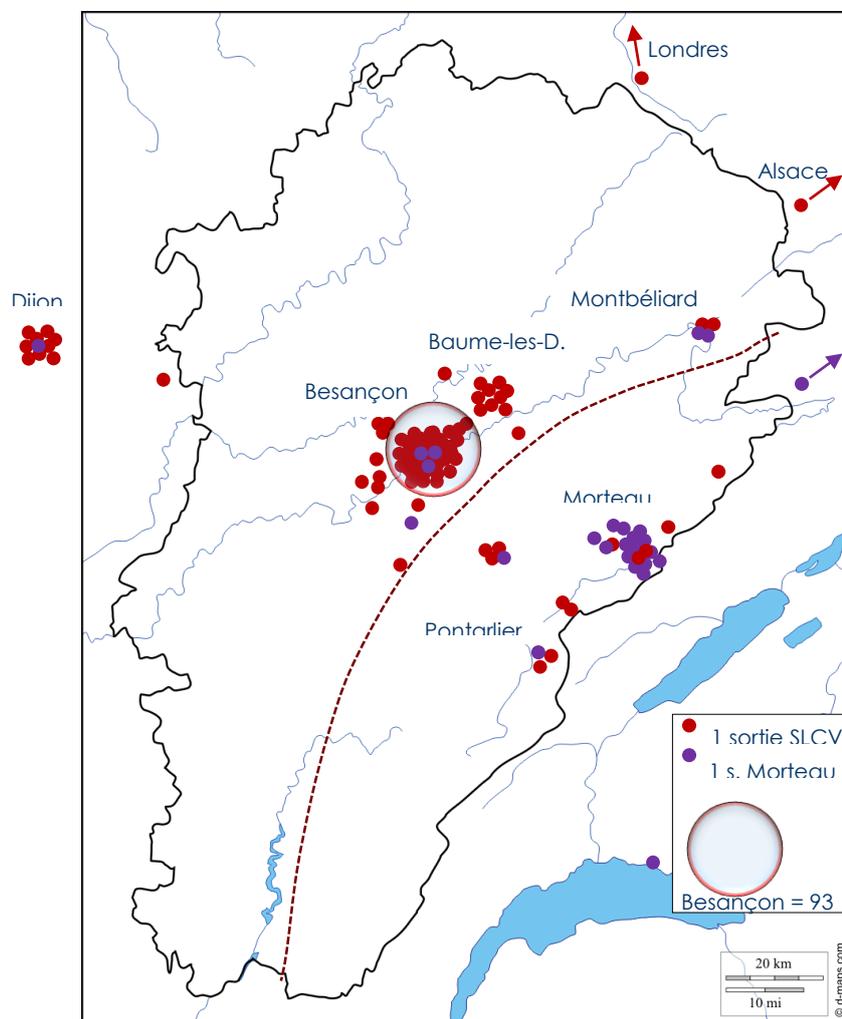
de ce service !- est un « échangeur de buts » (Latour, 1993) dans lequel chaque partenaire doit trouver son intérêt. Cela impose un travail de traduction des attentes des uns en capacité techniques des autres qui s'avère parfois laborieux, voire difficile. Les professionnels et les bénévoles passent beaucoup de temps à faire en sorte que les usagers acceptent que leur projet initial se modifie en raison de la mobilisation des autres acteurs. Entrer dans ce travail d'ajustement aux aspects parfois techniques (pour des raisons de sécurité, pour lever des contraintes administratives ou financières...) risque, à certains moments, pour certains projets, de contredire les attentes fondées sur la reconnaissance réciproque des autres significatifs. Il peut devenir délicat de l'assumer.

Les lieux de loisir hors du local SLCV et la mobilité

Se déplacer vers des lieux de loisir, un accompagnement souvent indispensable

Comme cela a été expliqué, le SLCV propose un lieu de rencontre situé à Besançon, mais également un ensemble de sorties que nous avons analysées. En effet, l'accès aux loisirs signifie aujourd'hui « mobilité » et dans le domaine du handicap celle-ci peut poser problème. Nous souhaitons ici analyser l'offre proposée par le SLCV et la manière dont se déroulent la mobilité associée. Nous nous appuyons sur les fichiers fournis par le SLCV pour l'année 2016 et sur des compléments d'information recueillis lors des entretiens avec les usagers.

Figure n° 13 : Localisation de l'ensemble des sorties SLCV enregistrées en 2016



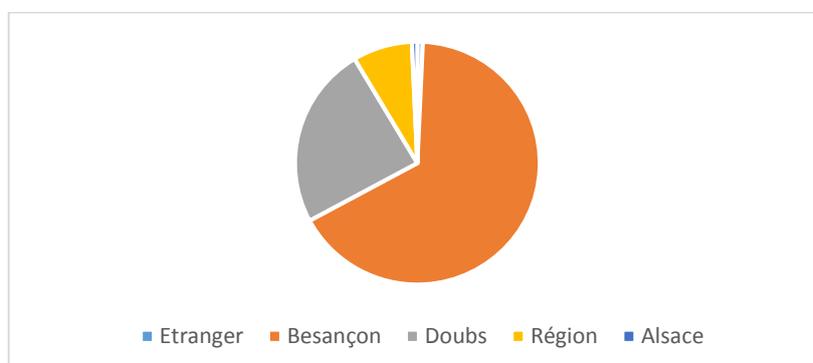
Source : Fichier SLCV, 2016

Sur la carte réalisée à partir du fichier fourni par le SLCV pour l'année 2016 (Fig. 13) nous avons juxtaposé l'offre de sorties proposée par le SLCV de Besançon et par celui de Morteau. On constate dans le premier cas une offre de proximité importante, à Besançon même ou dans sa proche périphérie, jusqu'à Baume-les-Dames ou Ornans. Sinon c'est le Haut-Doubs qui est privilégié (Saut du Doubs, sortie ski aux Fourgs...) ou Dijon (concerts, sortie Toison d'Or...). Une unique sortie hors des frontières s'est déroulée à Londres.

Selon Didier, bénévole, la mobilité et donc le transport, demeure au centre du dispositif de loisirs, « [pour] toutes les activités, y' automatiquement un transport (...) [pour] tout ce qui est sortie en fin de compte, t'es obligé de prendre le transport. C'est ce qui déclenche les loisirs de nos bénéficiaires. Si tu ne les transportes pas, ils ne bougeront pas ! ». Et de fait, sur l'ensemble des activités proposées en 2016 par le SLCV (140), 66 % étaient localisées à Besançon, 24 % dans le Doubs et environ 8 % dans la nouvelle Région (Fig. 14). C'est donc globalement un peu

plus d'un tiers de l'offre qui nécessite un déplacement qui ne repose pas sur les transports en commun locaux.

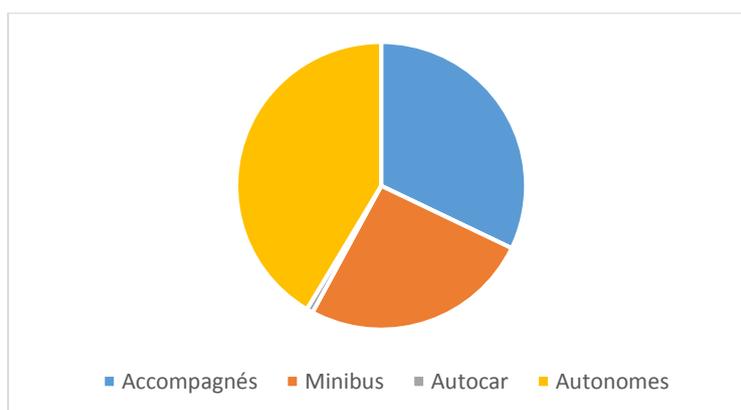
Figure n° 14 : Les destinations des 140 sorties du SLCV en 2016



Source : Fichier SLCV, 2016

Une partie des déplacements sont alors assurés soit par des professionnels, soit par des bénévoles, quelques-fois les deux en même temps. Car sur l'ensemble des 140 sorties, 41 % se font en autonomie, il s'agit alors d'activités qui ont lieu à Besançon et pour une partie dans le local du SLCV. Par ailleurs, 32 % d'entre-elles nécessitent un accompagnement de la part des bénévoles et/ou parents avec moyens de transport personnel, 25 % se font en minibus et enfin une seule aura nécessité de prendre un autocar (Fig. 15).

Figure n° 15 : Les modes de déplacement utilisés lors des 140 sorties du SLCV en 2016



Source : Fichier SLCV, 2016

Les déplacements sont des moments privilégiés qui créent du lien

Lorsqu'on pose la question de l'intérêt que les usagers portent à tel ou tel mode de transport, il ressort des avis assez différents mais systématiquement justifiés :

- Les mini-bus permettent plus d'intimité, à l'embarquement c'est un peu folklorique il faut arbitrer pour qu'untel puisse s'asseoir ici ou là... Il est relevé que le fait d'être en petit groupe pendant la durée du déplacement, amène à échanger sur des sujets plus personnels, Didier, bénévole par de « confessionnal ». Ces moments sont importants et ne doivent pas être sous-estimés dans la dimension loisir ;
- Les bus autorisent les regroupements par affinité, il y a plus de place et la possibilité de se déplacer en cours de route vers untel ou untel ;
- Le train est peu utilisé par les usagers du SLCV, il n'entre pas dans leur rayon de déplacement habituel, même si quelque – un(e)s l'utilisent ponctuellement.

Si on analyse le ressenti des bénévoles et accompagnants, on prend la mesure de l'importance de ces temps qui nécessitent des déplacements un peu plus long. Ceux-ci favorisent les liens, comme le dit Sylvain, « *pendant 4 heures, 6 heures on va être tous ensemble donc on va donner un coup de main pour descendre du minibus, t'as pas d'eau bin je t'en file parce que j'ai une bouteille ou je peux aller te chercher un gobelet, oui y'a quelque chose au niveau relationnel qui se produit quand même sur les sorties en petit nombre* ». Un stagiaire ajoute « *dans les bus ils se mettent par affinité pis ça chante, ça parle fort ça.... Si c'est...ils aiment bien* ». Certains bénévoles vont jusqu'à parler de « confessionnal », c'est dire combien ces moments partagés sont importants et peuvent libérer des sentiments et créer des moments de partage relativement intenses.

D'une manière générale, lorsqu'on interroge les usagers, ceux-ci semblent apprécier le temps passé ensemble lors du déplacement. Là encore, il est mentionné l'importance des déplacements en mini-bus qui s'avèrent être des moments privilégiés. Cela n'est pas forcément aussi intense en bus, même si de l'avis des usagers, ils adorent aussi le bus et la possibilité qui est donnée de se placer à côté de qui on souhaite.

On retiendra également que les sorties de groupe sont vécues par les usagers comme de véritables aventures. Ils se sentent protégés par le travail de préparation qui assure que tout est bien cadré et aussi - et surtout ! – par la présence des bénévoles. Grâce à ces derniers, ils peuvent explorer un aspect du monde en prenant des risques limités. Ce sont des événements dignes d'être racontés, méritant qu'on en parle avant et après leur advenue. Les observations nous ont ainsi montré l'importance de ces anticipations et de ces récits qui occupent une part importante de la communication des usagers à certains moments. On peut dire que le groupe se renforce par ces déplacements collectifs qui réunissent les personnes dans leur anticipation puis qui donnent l'occasion de construire une mémoire commune après qu'elles aient eu lieu. On se souvient collectivement de ce qui est arrivé à qui. Chacun trouve une place dans la narration. Chacun peut voir qu'un élément de construction de sa propre histoire (et donc de son identité) est attesté par le groupe.

Recommandations autour du fonctionnement du SLCV

La compréhension du fonctionnement du dispositif SLCV dans le lieu qui lui est dédié nous amène à proposer quelques recommandations dans la perspective de son déploiement sur d'autres sites de loisir de l'ADAPEI, notamment Montbéliard, Maîche, Morteau et Pontarlier.

Rappelons que l'hypothèse qui sous-tend cette réflexion est celle d'une estime de soi valorisée lorsqu'on pratique des activités hors les murs.

Nous reprenons la logique d'approche que nous adoptée pour énoncer les recommandations :

- **Le dispositif d'accueil doit s'inscrire hors les murs de l'institution**, en l'occurrence l'ADAPEI. Nous avons en effet constaté que la neutralité du lieu importait aux usagers, tout comme le fait de n'être pas assujettis aux règles de l'institution ;
- **La localisation du lieu doit être pensée afin de permettre les mobilités individuelles** non encadrées. Dans le cas de la présence d'un réseau de bus, sa proximité sera appréciée et il sera mis en lien avec la répartition des lieux de vie des usagers ;
- **Le lieu d'accueil doit être pérenne** et s'inscrire dans une certaine durée d'utilisation afin de soutenir le sentiment d'appartenance à une forme de territoire de référence en lien avec un groupe identifié ;
- **La forme du lieu doit permettre de créer des ambiances**, de répondre à des attentes variées de la part des usagers. Il doit permettre de créer le lien, mais aussi d'autoriser le travail tout autant que le loisir ;
- **Les relations entre les différents acteurs du dispositif doivent être accompagnées**, de leur construction, à leur maintien en passant par leur modération. Les équilibres interpersonnels sont à travailler en permanence. Il en va du potentiel intégrateur du lieu ;
- **Les sorties vers des destinations de loisirs doivent être mises en lien avec ce lieu** où l'on va les préparer, les commenter et les revivre une fois terminée. Le lieu doit être le point de départ de sorties plus autonomes qui peuvent par ailleurs se faire dans la proximité.

Table des figures :

Figure n° 1 : Répartition des adhérents du SLCV sur la commune de Besançon et réseau de transport GINKO	10
Figure n° 2 : Le local du SLCV vu depuis la rue de Dole	13
Figure n°3 : Le panneau d’affichage et la machine à café à l’entrée du SLCV	14
Figure n°4 : La pièce principale et son décor neutre	15
Figure n°5 : La salle informatique et l’affichage des plans des lignes de bus	16
Figure n°6 : Le rangement des jeux	16
Figure n°7 : Un bureau	16
Figure n° 8 : Plan du SLCV	17
Figure n° 9 : S’isoler pour jouer seul avec son Smartphone	26
Figure n° 10 : Jouer au milieu des conversations	26
Figure n° 11 : Jouer est quand même une activité sérieuse	27
Figure n° 12 : Apprendre et assumer le souci de soi et de son corps	27
Figure n° 13 : Localisation de l’ensemble des sorties SLCV enregistrées en 2016	30
Figure n° 14 : Les destinations des 140 sorties du SLCV en 2016	31
Figure n° 15 : Les modes de déplacement utilisés lors des 140 sorties du SLCV	31